



INTERCO

## REVENDICATIF POLICE MUNICIPALE

### POUR UNE POLICE MUNICIPALE ENFIN RECONNUE À SA JUSTE VALEUR !



La fédération Interco CFDT revendique toujours une vraie reconnaissance de l'engagement toujours plus important des policiers municipaux et gardes champêtres dans la sécurité publique. Ils sont des éléments incontournables pour la tranquillité et la sécurité quotidiennes des citoyens. Si ces derniers leur témoignent majoritairement leur reconnaissance, cette reconnaissance se fait toujours attendre des pouvoirs publics.

Le nouveau régime indemnitaire (RI) des polices municipales est clairement une mascarade à laquelle n'a pas pris part et que dénonce la fédération Interco CFDT, qui propose son abrogation en faveur des revendications ci-après.



# REVENDEICATIONS INTERCO CFDT

## STATUTAIRE / RÉMUNÉRATIONS

- Catégorie C : création du grade de brigadier-chef principal de 1<sup>ère</sup> classe après 15 ans passés dans la filière avec un alignement sur la grille du deuxième grade de la catégorie B ;
- Catégorie B : décorrélation du grade et de la fonction avec suppression des quotas.  
Création des grades suivants :
  - Lieutenant,
  - Lieutenant 2<sup>ème</sup> classe,
  - Lieutenant 1<sup>ère</sup> classe.
- Abrogation du nouveau RI ;
- Prime Police pour TOUS avec un plancher à 25% du traitement indiciaire.

## RETRAITE

- Intégration de la prime police à 25% minimum au calcul de la pension de retraite ;
- Surcotation employeur et fonctionnaires pour son financement ;
- Bonification du 1/5<sup>ème</sup> pour tous.

## RECONNAISSANCE

- Equivalence pour la PM de l'article 36 du [décret n°95-654 du 9 mai 1995 fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale](#) : possibilité d'avancement d'échelon voire de grade lorsqu'un acte de bravoure a été accompli ou en cas de blessure importante dans l'exercice des fonctions ;
- Création d'une médaille de la police municipale ;
- Ouverture d'un quota pour les PM pour les ordres nationaux ;
- Accès au statut de pupille de la Nation pour les enfants d'un agent de la PM décédé en service ;
- Accompagnement psychologique et suivi post-traumatique systématique en cas d'intervention difficile ;
- Accès facilité à la protection fonctionnelle.

**Sans toutes ces mesures fortes, les polices municipales peineront clairement à fidéliser et à recruter des effectifs.**

**Les contraintes liées à nos missions doivent être reconnues et compensées.**

**Avec la fédération Interco CFDT, des propositions correctes et concrètes pour le métier.  
Les policiers municipaux et gardes champêtres le méritent bien !**

## VOTRE CONTACT CFDT

*Pour adhérer en ligne à la CFDT,  
flashez ce QR-Code.*



**interco.cfdt.fr** 